



# Union SNUI - SUD Trésor Solidaires

*La force de tous  
les agents de la DGFIP*

Le 8/12/2011

## **Liminaire CAP Mutation Filière Gestion publique Mouvement du 1<sup>er</sup> mars 2012**

Monsieur le Président,

Nos propos liminaires se découperont en deux parties. En premier lieu, notre déclaration abordera des éléments de contexte et notre intervention sera consacrée dans un second temps au mouvement du 1<sup>er</sup> mars et aux conditions d'organisation de ce mouvement.

Le contexte économique et social de notre pays mais aussi au-delà est des plus inquiétant. Il y a quelques années, suite à un fait divers tragique et horrible, Roger Gicquel ouvrait son journal télévisé en déclarant « la France à peur ». Il y a quelques jours, lors de son discours de Toulon, le Président de la République s'est callé dans ce sillon de la peur. Désormais, il est acté que face à la crise financière, les opinions publiques doivent avoir peur de l'avenir et guidées par cette peur, elles doivent accepter la rigueur. Mais la rigueur qui est affichée a de forts accents d'ultra libéralisme et désormais, les opinions publiques sont en droit de se demander si les agences de notation ne sont pas les fers de lance d'une « mise à mort » des droits et des acquis sociaux. Les pistes affichées ont toutes pour objectifs de renforcer et de sécuriser les marchés, et ce au détriment des valeurs sociales mais aussi des repères démocratiques des Etats. Ce n'est donc pas la peur qui saisit la majorité de nos concitoyens mais l'indignation et l'inquiétude. Indignation face aux politiques mises en œuvre pour sécuriser les marchés et garantir les privilèges de certains. Inquiétude face aux complaisances des autorités politiques face aux marchés.

Face à ce grand chambardement, certaines mesures montrent plus que d'autres, qu'elles ne répondent pas tant à des considérations de rééquilibrage budgétaire qu'à des positions dogmatiques arbitraires. Ainsi, les mesures annoncées en matière de retraites, de réduction des emplois publics, de remises en cause de certains droits que ce soit en matière de protection sociale ou de minima sociaux illustrent la brutalité et la sauvagerie des attaques ultra libérales. Talleyrand disait « ce qui est excessif est insignifiant », mais les excès des politiques de rigueurs mises en place en Europe notamment démontrent que pour les marchés les peuples sont des entités « insignifiantes ». Ceci est insupportable et doit être combattu.

Dans l'appel pour la journée d'action du 13/12, les fédérations des finances CGT, Solidaires, FO, CFDT, CFTC et Unsa, dénoncent et condamnent les mesures d'austérité qui ne cessent de nourrir la crise. Pour les fédérations, il faut notamment renforcer et développer les missions de service public des ministères économiques et financiers, il faut arrêter les plans pluriannuels de suppressions d'emplois.

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, les suppressions d'emplois à la DGFIP sont insupportables et les 2500 nouvelles suppressions inscrites dans la loi de finances 2012 vont encore plus affaiblir les services et dégrader les conditions de travail des agents. Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, la dette publique est un argument fallacieux au service d'une guerre sans merci contre le service public.

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, face aux insupportables suppressions d'emplois la mobilisation doit être au rendez vous tant au plan national que local.

L'état d'épuisement des services est une réalité. Partout les signaux sociaux sont au rouge et il devient évident que la DGFIP reste à flot grâce au professionnalisme passionné de ses agents. Mais pour combien de temps ? Le poids des objectifs, les formes de managements agressives, les déficits d'effectifs qui conduisent les agents à supporter toujours plus de charges pour toujours moins de considération, sont autant de facteurs qui risquent de briser le sentiment d'appartenance des agents à la maison DGFIP.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires ne peut donc cautionner la situation actuelle des emplois.

Ce mouvement de mutation du 1/03/2012 pour les agents de la filière Gestion Publique est directement impacté par cette situation catastrophique des emplois.

Si les documents mis à notre disposition pour la CAP ne nous permettent pas de cerner avec précision la situation des effectifs, force est de constater qu'il y a des vacances d'emplois et que les services de la filière Gestion Publique vont devoir fonctionner en situation de sous effectif chronique. La défense du réseau mais aussi du maillage territorial est pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires un enjeu prioritaire de la qualité des missions de service public de la DGFIP.

Certains départements nous ont alertés sur la situation particulièrement difficile du réseau. Ainsi, en Ardèche, ce sont 3 emplois non comptables qui demeurent sur la carreau au stade du projet. Ce sont aussi 3 postes comptables avec 3 jeunes agents en 1<sup>ère</sup> affectation qui assurent par ailleurs des intérim. Ce n'est pas possible ! Ce n'est plus possible !

Des recouvrements que nous avons pu faire à partir des quelques éléments mis à notre disposition, il ressort qu'il y a environ 120 postes non comptables vacants sur l'ensemble du territoire mais aussi à priori 33 postes comptables. Pour ce qui concerne les postes d'huissier, le flou est visiblement total. Il n'est pas sérieux de défendre l'importance des missions de Gestion Publique si les moyens en effectifs ne sont pas disponibles.

Certes, certaines vacances seront comblées lors du mouvement du 1/09 notamment en ayant recours aux 1ères affectations, mais là aussi, nous ne pouvons que dénoncer la « canibalisation » par les directions des stagiaires en sortie d'école.

Dans ce contexte, il est à craindre que l'organisation de la 2<sup>ème</sup> phase du mouvement se passe difficilement. Nous ne pouvons accepter que sous prétexte de pénurie les directions locales s'assoient sur la règle de l'ancienneté. S'il est normal et légitime, dans le cadre de la période transitoire de donner une suite favorable aux engagements pris les années précédentes dans le cadre des mobilités à l'intérieur du département d'affectation, il serait inacceptable de laisser reposer les affectations locales sur des critères d'expériences professionnelles ou de nécessités de service. Mais dans un contexte de flux tendus, de sous effectifs, cette dérive devient parfois incontournable pour sauver le réseau. Ce n'est donc plus possible. C'est pourquoi, partout où les situations en effectif seront déficitaires, partout où la règle de l'ancienneté sera bafouée, partout où les agents seront maltraités fonctionnellement notamment, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires appellera ses élus à voter contre les projets locaux d'affectation.

Concernant l'organisation matérielle de ce mouvement, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires considère que tout est à revoir. Cela passe par une diffusion de projet effective, par des documents supports de travail pour les élus permettant d'avoir une vision exhaustive des emplois et des vacances d'emplois, de mesurer le niveau des arrivées prioritaires, de vérifier que les anciennetés administratives sont respectées, etc.... Si nous avons bien compris que certaines contraintes techniques ne permettaient pas d'atteindre le régime cible dès le mouvement de septembre 2012, nous ne pourrions pas accepter que celui-ci soit organisé avec aussi peu de transparence. Nous comprenons que vos services ont fonctionné sur la base de l'existant, mais cet existant doit évoluer. Nous demandons la tenue pour janvier d'un sous groupe de travail mutation FGP afin d'examiner les documents nécessaires au bon déroulement des opérations de mutation de septembre prochain. Mais pour l'avenir, nous sommes confiants compte tenu du niveau de sérieux et de compétence que nous avons pu constater lors de nos échanges avec l'équipe en charge des mutation FGP de RH1C.

Nous tenons aussi à souligner notre désaccord sur le traitement des demandes relatives aux postes hors métropole. Ainsi, le fait de jongler entre ancienneté et avis ne permet pas d'assurer une équité de traitement entre les agents. L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires réaffirme son opposition aux postes à profil, mais lorsque ce dispositif existe, il doit être mise en œuvre en toute transparence. Tel n'est pas le cas. Les rares avis défavorables ne sont pas vraiment circonstanciés et de nombreux agents ayant des avis favorables n'ont pas été auditionnés. Il serait plus pertinent que tous les agents bénéficiant d'un avis favorable soient reçus et si l'entretien confirme l'avis favorable, les classer et les affecter à l'ancienneté administrative.

En conclusion, ce mouvement qui clôture l'année de gestion-mutation 2011 nous laisse un goût amer.

Nous vous demandons par ailleurs de bien vouloir accepter un délai supplémentaire pour le dépôt des demandes de 1ères affectations des inspecteurs stagiaires FGP. En effet, la date retenue à ce stade est le 9 janvier. Un report au 20 janvier est attendu.

Nous remercions le bureau RH1C pour sa disponibilité et son attachement à essayer d'apporter les précisions nécessaires attendues par les élus.

### **Point d'info**

A l'issue des travaux de la CAP, 9 mutations supplémentaires ont été actées.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a voté contre le projet de mutation pour les motifs suivants :

- la situation des effectifs qui pénalise les fluidités des mutations,
- les avis défavorables qui ne sont pas circonstanciés et parfois légitimés par des considérations de nécessités de service liées aux vacances d'emplois.

Toutefois, nous avons tenu à souligner :

- la mobilisation de la Direction Générale pour rechercher chaque fois que possible une solution appropriée pour les agents en difficultés.

- le côté très positif de la décision prise par la DG, suite à notre demande, de permettre aux lauréats de l'examen professionnel de B en A de pouvoir muter à compter du 1/03 dès lors qu'ils pouvaient se prévaloir d'un motif prioritaire.

Par ailleurs, à notre demande le délai de dépôt des demandes de 1ères affectations des Inspecteurs Stagiaires actuellement scolarisés à Noisiel, est reporté au 13 janvier (au lieu du 9/01).